

Premier rapport sur la pauvreté dans Le canton de Fribourg

Le premier rapport fribourgeois sur la pauvreté identifie les principales difficultés qui, souvent dans les situations de pauvreté, se combinent entre elles. Parmi elles, le défaut de réseau familial ou social, le manque de formation dans la jeunesse, la fracture numérique ou encore les aspects liés au logement. Ainsi, le rapport relève que 83% des personnes pauvres sont concernées par une problématique touchant le logement, soit une charge locative trop importante, un logement insalubre ou encore mal situé, un dernier point qui influe par exemple sur le budget transports d'un ménage. La moitié des Fribourgeois-e-s en situation de pauvreté se trouve dans un ménage où la source de revenu principal provient d'une activité professionnelle. La tertiarisation du marché du travail et la diminution du nombre de places pour les personnes faiblement qualifiées, la présence accrue des femmes sur le marché du travail à temps partiel, le taux de divorces, les exigences de mobilité ou les réformes des assurances sociales sont autant de réalités qui changent le modèle de société dans lequel nous évoluons depuis des années. Ainsi, 16% de familles monoparentales, tenues majoritairement par des femmes, sont touchées par la pauvreté. Pour la Conseillère d'Etat en charge des affaires sociales: » Les femmes sont fortement touchées par le phénomène de la pauvreté, mais pire encore, la pauvreté des enfants est une véritable bombe à retardement. Nous devons trouver les remèdes pour effacer les stigmates de la pauvreté, éviter qu'elle ne parasite toute une vie. C'est une responsabilité de toute la classe politique. »

Pour plus d'informations, voir notre rubrique [Social >> Pauvreté >> Lutte contre la pauvreté](#)